

COMMUNIQUE DE PRESSE

Luxembourg, le 4 novembre 2021

VELCAN HOLDINGS : AMENDEMENT DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS LANCE LE 13 MARS 2020

Le programme de rachat d'actions actuel a été initié par le Conseil d'administration le 13 mars 2020 dans le but d'acheter 300.000 actions de la Société à des actionnaires souhaitant les vendre, mais ne trouvant pas la liquidité suffisante dans le marché, principalement en vue de leur annulation.

Au 3 novembre 2021, dans le cadre de ce programme (tel qu'amendé le 17 septembre 2020), la Société a racheté un total de 226.173 actions pour un montant total de 1.329.975 euros conformément aux descriptifs du programme de rachat d'actions publiés le 13 mars 2020 et le 17 septembre 2020 et aux résolutions des Assemblées Générales des actionnaires en date du 28 juin 2017 et du 28 juillet 2017. Un solde de 73.827 actions reste ainsi à racheter dans le cadre de ce programme.

Compte tenu des niveaux de cours et de liquidité depuis fin mars 2021, le Conseil d'administration a décidé d'augmenter le nombre d'actions à acheter, toujours dans le but d'acheter des actions de la Société à des actionnaires souhaitant les vendre, mais ne trouvant pas la liquidité suffisante, principalement en vue de leur annulation,

Ce document décrit le programme de rachat d'actions tel qu'amendé par décision du conseil d'administration du 21 octobre 2021.

1. Date de l'assemblée générale des actionnaires qui a autorisé le programme de rachat

L'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions a été donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2017 (8ème résolution). Elle est mise en œuvre dans le cadre du présent programme sur décisions du conseil d'administration du 13 mars 2020, du 16 septembre 2020 et du 28 octobre 2021.

2. Répartition par objectifs des titres de capital détenus par la Société

Au 4 novembre 2021, la société auto-détenait 294 449 actions, soit 5,30 % du capital, dont la répartition par objectif est la suivante :



Annulation d'actions	232 974
Remise d'actions lors de l'exercice de valeurs mobilières donnant accès au capital	20 000
Couverture de plans d'options ou de plans d'attribution d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux	41 475 ¹
Contrat de liquidité	-
Remise d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe	-

3. Objectifs du programme de rachat

Le programme de rachat a pour objectif de racheter des actions de la Société en vue de leur annulation ou de couvrir de nouveaux plans d'attribution d'actions gratuites.

4. Part maximale du capital, nombre maximal de titres, caractéristiques des titres à acquérir et autres modalités

Dans le respect des limites votées à la 8ème résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2017, et compte tenu des rachats effectués depuis le 13 mars 2020, le programme de rachat tel qu'amendé sera mis en œuvre dans les conditions suivantes à compter de ce jour :

- la société pourra acquérir, à partir ce jour, un nombre maximum de 273.827 actions représentant 4,93% du capital social;²
- la société pourra effectuer les rachats dans le marché (au fil de l'eau ou en bloc), ou en bloc hors marché de gré à gré ;
- compte tenu de ce qui précède, le montant total maximal que la société pourra consacrer, à compter de ce jour, au rachat de 273.827 de ses propres actions dans le cadre du programme ne pourra excéder 2.700.000 euros, hors frais d'acquisition ;
- les actions de la société sont des actions ordinaires, toutes de même catégorie (ISIN FR0010245803) ;
- les rachats seront effectués par un prestataire de services d'investissement indépendant auquel sera confiée la tâche de mettre en œuvre le programme de rachat, au nom et pour le compte de la société, selon des conditions de marché.

¹ Le nombre d'actions conservées par la société pour couvrir les plans d'actionnariat des salariés pourra être augmenté en cas de nouvelles attributions décidées postérieurement à la présente publication. Dans ce cas, le nombre d'actions à annuler pourrait être réduit en conséquence.

² Les 273.827 actions représentent le solde des actions à racheter dans le cadre du programme du 13 mars 2020, sur un total de 500 000 actions, tenant compte des 226 173 actions déjà rachetées.

5. Durée du programme

Jusqu'au 31 mai 2022, conformément à l'autorisation donnée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2017.

6. Autres informations

- Contrat de liquidité : aucun contrat liquidité n'est en place à la date du présent descriptif.
- La société n'utilisera pas de produits dérivés dans le cadre du programme.

* * *

Contact Relations Investisseurs

investor@velcan.lu

A propos de Velcan:

Velcan Holdings est un holding d'investissement gérant un portefeuille mondial de participations.

Le siège de Velcan Holdings est à Luxembourg, avec des bureaux administratifs et financiers à Singapour et à Maurice.

La société a été lancée il y a plus de 15 ans par son actionnaire de référence, LHP SA, détenu par l'équipe dirigeante de Velcan Holdings.

Velcan Holdings est coté sur le marché non réglementé Euro MTF au Luxembourg (Ticker VLCN / ISIN FR0010245803). Velcan Holdings n'a jamais effectué d'offre publique au sens de la directive 2003/71 / CE du Parlement européen et du Conseil.

Avertissement

Le présent communiqué contient des informations prospectives relatives au potentiel des projets en cours et/ou des projets dont le développement a débuté. Ces informations constituent des objectifs rattachés à des projets et ne doivent en aucun cas être interprétées comme des prévisions directes ou indirectes de bénéfice. L'attention du lecteur est également attirée sur le fait que la réalisation de ces objectifs dépend de circonstances futures et qu'elle pourrait être affectée et/ou retardée par des risques, connus ou inconnus, des incertitudes et divers facteurs de toute nature, notamment liés à la conjoncture économique, commerciale ou réglementaire, dont la survenance serait susceptible d'avoir un effet négatif sur l'activité et les performances futures du groupe.

Ce communiqué ne constitue pas une offre au public ni une invitation adressée au public ou à des investisseurs qualifiés dans le cadre d'une quelconque opération de placement. Ce communiqué ne constitue ni une offre de valeurs mobilières ni une sollicitation d'ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique, ni dans aucun autre pays.

